

Séjours et colos apprenantes pour les 6-12 ans

Afin de permettre aux enfants de découvrir de nouveaux paysages et d'expérimenter le vivre ensemble, Villeparisis propose des séjours vacances et des colos apprenantes cet été avec des animateurs de la Ville.



Séjour printemps - Le Lonzac

Du 20 au 24 avril 2026, les enfants séjourneront au Lonzac. Plusieurs activités de plein air et pédagogiques seront proposées : acrobranche, découverte de la Maison de l'Arbre et de la Nature dans le cadre d'une animation pédagogique, ainsi qu'une activité nautique (canoë-kayak ou paddle) ou une séance d'équitation, en fonction des conditions météorologiques.

Séjours été - Saint-Secondin

Deux sessions sont programmées : **du 6 au 10 juillet 2026 et du 24 au 28 août 2026**, à Saint-Secondin.

Le programme comprend une sortie à la journée au Futuroscope, une randonnée en VTC en forêt, ainsi qu'une initiation au moto-cross sur circuit fermé, activité à la fois ludique et pédagogique, encadrée par des professionnels.

Infos pratiques

Pour les séjours

Les tarifs des mini-séjours sont calculés pour les familles, au prorata du quotient familial.

Inscriptions à partir du 10/02/2025 auprès du service enfance au 01 64 67 52 53 / secretariat-enfance@mairie-villeparisis.fr

Pour les colos apprenantes

Ces séjours sont spécifiquement **réservés aux élèves des quartiers prioritaires de la ville**, avec une priorité donnée aux élèves de **CM1 et CM2**.

Le tarif est fixé à **20 €** par enfant, sous réserve de validation par le Conseil municipal.

N'attendez plus ! Les pré-inscriptions sont ouvertes dès maintenant. Pour plus d'informations ou pour pré-inscrire votre enfant, contactez le **service Enfance** au **01 64 67 52 53** ou par courriel à secretariat-enfance@mairie-villeparisis.fr.

Offrez à vos enfants un été riche en aventures et en apprentissages !

Documents

[Tarifs séjours enfance 2025](#)

[Décision n°2025_10972 virement de crédits de la section de fonctionnement du chapitre 65 vers le 011](#)